

Chers parents,

Madame Clotilde vient de me prévenir de son absence pour quarantaine.

Je suis donc dans l'obligation de fermer la classe de P4 pour les 2 jours à venir (du 29 au 30 octobre).

Si certains d'entre vous ne disposaient d'aucune solution de garde pour ces 2 jours à venir, votre enfant sera accueilli dans une autre classe.

Ceci est vraiment le dernier recours car il vaut mieux éviter de mélanger les bulles.

Pour rappel, il y a des dispositions spéciales dites « congé covid ». Il vous appartient de demander le document et de me les faire parvenir via mail.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie de votre compréhension.

La Directrice

J. Detry